



Un tarif accessible

20 €/mois (pas de frais de mise en service)

Prise en charge possible au titre de l'APA*, de la PCH**, par les mutuelles, les CCAS/CIAS*** ou les caisses de retraite.

Application du tiers payant avec la CARSAT.

* Allocation personnalisée d'autonomie

** Prestation de compensation du handicap

*** Centres communaux/intercommunaux d'action sociale

haute savoie
le Département

Les services du Département près de chez vous

Bassin Annécien

39 avenue de la Plaine
74000 Annecy

T / 04 50 33 20 10

aeo-polegeronto@hautesavoie.fr

Genevois

23 avenue Emile Zola
74100 Annemasse

T / 04 50 84 40 00

ge-polegeronto@hautesavoie.fr

Chablais

L'Androsace
1 rue Casimir Capitan
74200 Thonon-les-Bains

T / 04 50 81 89 34

ch-polegeronto@hautesavoie.fr

Arve Faucigny Mont-Blanc

187 rue du Quai
74970 Marignier

T / 04 50 47 63 12

va-polegeronto@hautesavoie.fr

SERVICE TÉLÉALARME
Direction de l'Autonomie
T / 04 50 33 20 60
telealarme74@hautesavoie.fr

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
CS 32444 - 74041 Annecy Cedex

  
hautesavoie.fr

SOLIDARITÉS

Téléalarme 74 Sécuriser le maintien à domicile



haute savoie
le Département

Chaque jour à vos côtés





Dispositif Départemental, le service de la Téléalarme couvre tout le territoire et offre à plus de 8 000 abonnés un service d'aide au soutien à domicile fiable et rapide.

Qu'est-ce que la Téléalarme ?

La Téléalarme est un système de sécurité destiné aux personnes âgées, handicapées ou malades à domicile, leur permettant de solliciter 7j/7 et 24h/24, une aide adaptée à la situation.

En cas de malaise, chute, visite importune..., il suffit de presser le bouton du déclencheur (médaillon ou bracelet) pour être mis en relation avec un écoutant spécialement formé. Celui-ci identifie la provenance de l'appel et envoie l'intervenant le plus proche : famille, voisins référencés. Si besoin, il sollicite le SAMU, les sapeurs-pompiers ou la gendarmerie.

Les bons gestes à adopter en cas de nécessité

-  **1 J'appuie sur le bouton et j'attends.**
-  **2 Je réponds sans me déplacer.**
-  **3 Le chargé d'écoute contacte votre intervenant.**
-  **4 Le chargé d'écoute envoie les secours si nécessaire.**

Une organisation efficace

Le dispositif Téléalarme repose sur un réseau de professionnels étroitement associés.

Sapeurs-pompiers, SAMU, ambulances privées, service Téléalarme du Département travaillent ensemble au sein d'un centre d'appel commun, pour une efficacité et une réactivité optimales.

Une équipe de terrain

Les services territoriaux de l'Autonomie

- Etablissement du dossier
- Evaluation des besoins
- Constitution du réseau d'intervenants

Le service Téléalarme

- Installation à domicile
- Gestion des appels
- Evaluation de l'urgence
- Ecoute sociale

Des services de secours

- Sapeurs-pompiers
- Assistance
- Organisation des secours
- Intervention en cas d'absence des intervenants

Le SAMU

- Diagnostic
- Conseils médicaux
- Premiers soins

Votre réseau d'intervenants (famille, voisins)

- Intervention pour lever le doute

En pratique

Les demandes d'abonnement à la téléalarme s'effectuent directement par téléphone auprès des services Autonomie du Département. L'installation est ensuite effectuée sur rendez-vous par les opérateurs du service Téléalarme, seuls agents habilités à intervenir.

Plus d'infos sur hautesavoie.fr

D'autres matériels à votre service...

Le Département propose d'autres objets domotiques raccordés à son réseau de téléalarme adaptés à différents handicaps ou associés à d'autres périphériques pour aménager le logement.



Le détecteur de fumée



Le détecteur de présence au lit



Le pilulier



Le détecteur d'ouverture de porte



Le chemin lumineux pour les déplacements nocturnes



Dispositif de géolocalisation